

# JOURNAL

**N.169**

model club

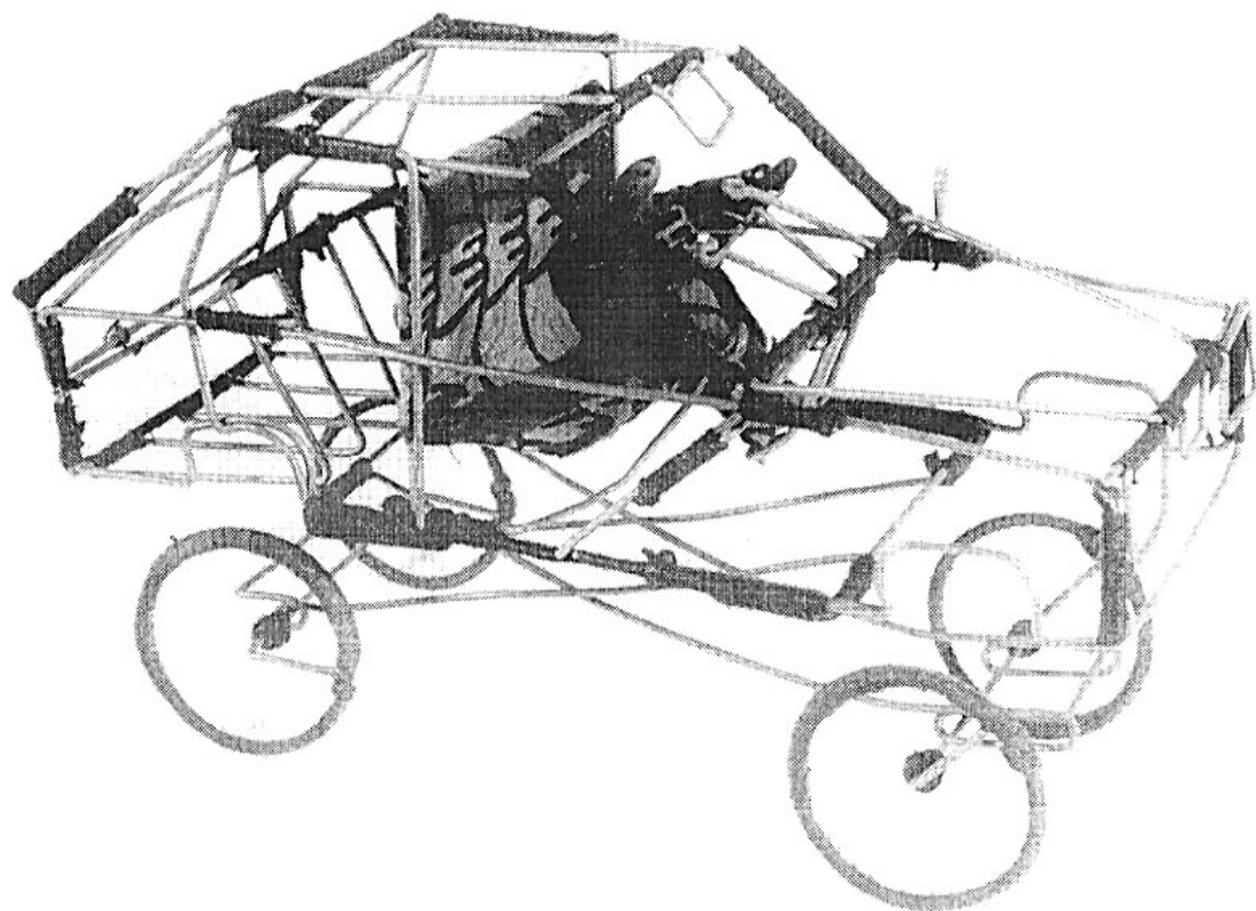
geneve

Organe officiel  
de

L'AUTO MODEL CLUB DE GENEVE  
Case postale 55. 1211 GENEVE 1

MARS 1989

## LE NOUVEAU BUGGY 89 EST ARRIVE



Voici ce qui se fait de mieux actuellement dans les buggys, ce modèle ne vient pas de Nüremberg, mais de la République Centre Africaine. C'est à Bangui que les enfants de 12 à 13 ans confectionnent et vendent ces buggys. Le prix défie toute concurrence : 5 frs Suisse !! Alors pourquoi payer si cher les boîtes made in Japon ?

## MERCI ALAIN

Alain Merguin ne sait pas représenté au poste de gérant du matériel, lors de l'assemblée générale du mois de février ( voir compte rendu page suivante ). Pour des raisons professionnelles, qui l'obligeront à travailler souvent le week end, c'est dire lorsque nous avons des courses, il renonce à son poste.

Nous devons ici chaleureusement le remercier de tout ce qui l'a fait pour le club depuis de si nombreuses années, car il est il fait parti des derniers mohicans du club qui ont plus de 10 ans d'activité.

Entré au club en 1977 au mois de mars, il prend immédiatement part au championnat genevois thermique, dont la course se déroule à Vernier. 18<sup>ème</sup> pour la première course sur 30 concurrents et pas n'importe quels concurrents, puis qu'à cette époque les genevois raffaient toutes les victoires en Suisse et à l'étranger. Quelques mois plutard, il ferra encore mieux aux 300 tours de Carouge, 11<sup>ème</sup>. Il termine l'année 23<sup>ème</sup> du championnat genevois sur 43 participants.

En 1978, sa caisse de matériel c'est très vite étoffée et chaque fois qu'il nous manque une vis un écrou, on est sûr de trouver l'accessoire au stand Merguin. Cette année 78, est l'année des déplacements, 7<sup>ème</sup> au Grand Prix de Berne, il terminera 4<sup>ème</sup> du championnat genevois 78. Alain est de toutes les courses et nous passons des samedi soirs de franche rigolade en attendant les courses du dimanche quand nous sommes en déplacements.

L'année 79 restera une grande année pour Alain qui obtient la sa première victoire ce sera à Berne, Grand Prix qui a toujours bien réussi aux genevois puisqu'ils y remportent presque toujours les quatres premières places.

Il remportera encore la Coupe Challenger et obtiendra une médaille de bronze au championnat genevois.

Je ne sais pas si l'in vraisemblable quantité de matériel qu'il avait fallu pour organiser les championnats du monde 79 ont inspiré Alain Merguin, toujours est-il qu'en novembre 79 il prend la charge de gérant du matériel du club. Un poste à responsabilité, puisqu'il ne faut rien oublier pour qu'une course puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Alain va gérer contrôler et tenir à jour le matériel du club avec brio et bonne humeur pendant 10 ans et croyez moi, pendant de nombreuses années notre club avait un matériel considérable puisque nous n'avions ni piste ni terrain d'entraînement. En plus des cônes pour le thermique, la sono, les clous, les poutres, les marteaux et autres objets hétéroclites, il y avait tout le matériel pour les buvettes, pinces à saucisses, gobelets et boissons. Exemple, en 1980 l'AMCG organise des courses de voitures électriques 1/10 en salle, pour se faire on achète des tapis et des nouveaux cônes qui feront date dans l'histoire du club. Un vrai trouvaille !! J-P Ruchat vient de dénicher pour pas trop cher des cônes en fonte pas lourd ( 2,5 kg pièce ). Alain les stock dans son garage, inutile de dire qui c'est fait les tours de reins. Alain se consolera en remportant de Grand Prix Teraillon et terminera 2<sup>ème</sup> du Challenge Viking Hobby en électrique bien sûr.

En thermique il deviendra champion genevois 1980.

Toujours actif, Alain continue de participer à beaucoup de courses tout en faisant son travail de responsable du matériel. Il est toujours sur place avant les autres et aussi toujours le dernier à partir après la course. Jamais il ne se plaindra jamais du peu d'empressement des membres à donner un coup de main pour ranger le matériel, on le verra aussi présent à chaque assemblée du club et à toutes les réunions de comité et ceci d'une manière assidue. Alors aujourd'hui, Alain tu mérite un grand coup de chapeau de la part de tous les membres du clubs présents et passés et surtout un grand merci du fond du coeur de part du comité. Nous n'osons pas te demander combien d'heures tu a passé au service du club, car même payé 5 francs de l'heure, j'ai bien peur que nous soyons acculé à la faillite.

Nous formons tous nos voeux de réussite dans ton nouveau travail et nous espérons que tu pourras quand même venir faire quelques courses cette année puisque tu reste membre de l'AMCG

J-C Rumbeli

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1 FEVRIER 1989

L'assemblée est ouverte à 20 h.30 sont présents 26 membres dont 18 peuvent voter et il y a 4 membres représentés par procuration.

La majorité est de 12 voix

Au point deux de l'ordre du jour Monsieur Didier Boulmier lit le procès verbal de l'assemblée du 3 février 1988.

Au point suivant, le président du club, Patrick Bovard, lit le rapport du comité que l'on trouve dans le journal du club No. 168. A l'unanimité le rapport du comité est approuvé après avoir recherché désespérément un membre fantôme qui venait de voté !

Deux membres arrivent à ce moment là, modifiant du même coup la majorité, nous avons donc 24 votants avec une majorité de 13.

Au point 5 de l'ordre du jour Monsieur J-P Ruchat, trésorier, dresse le bilan financier du club en annonçant un bon bénéfice. Monsieur Genier R. relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée d'accepter ces les comptes.

Ce qui est fait au point 7, par 23 oui et 1 bulletin nul.

L'assemblée se poursuit avec la modification des statuts, le comité ne propose pas de changement et aucun membre n'a de proposition particulière.

Au point 9 de l'ordre du jour, l'assemblée ratifie à l'unanimité l'organisation des championnats d'Europe par le club et accepte par 22 oui et 2 abstentions, l'organisation du championnat genevois buggy 1/10 électrique en collaboration avec les deux autres clubs genevois.

Les cotisations restent inchangées pour l'année en cours.

Notre trésorier présente le budget 1989 qui laisse entrevoir un léger déficit en raison de l'organisation des championnats d'Europe 1990 et le Grand Prix de Buggy 1/8 de cette année. Ce budget est accepté par 23 oui et 1 abstention.

Dans les divers, il est accepté à l'unanimité d'ouvrir un compte spécial pour les championnats d'Europe 1990.

Au point 13 de l'ordre du jour l'assemblée

donne à l'unanimité la décharge au comité.

A ce moment là un membre doit s'en aller et la majorité change encore une fois. Nous passons à 23 votants et une majorité de 12.

Le point 14 est l'élection du nouveau comité.

Est élu Président, Monsieur Patrick Bovard, président sortant par 20 voix. Ont obtenu des voix Boulmier D. 2 et Arza J. 1

Est élu Vice-président, Monsieur Jean-Claude Rumbeli, Vice-président sortant par 20 voix. Ont obtenu des voix Boulmier D. 2 et Ducrest C. 1.

Est élu Secrétaire, Monsieur Didier Boulmier, Secrétaire sortant par 20 voix. Ont obtenu des voix Neidhart P. 1, Arza P. 1, et Verne L. 1.

Est élu Trésorier, Jean-Pierre Ruchat, Trésorier sortant, par 18 voix. Ont obtenu 1 voix Neidhart P., Vankerbergen A., Vankerbergen P. et Susi Schwaiger. Il y a un vote nul.

Est élu Gérant du matériel Bernard Courvoisier, par 19 voix. A part un vote nul, ont obtenu des voix Verne L. Verne R. et Arza J.

Sont nommés Vérificateur des comptes Messieurs Perolini Benjamin par 22 voix et Arza Pablo également par 22 voix. A obtenu une voix Verne L.

Est nommé responsable électrique Arza José, par 14 voix. Ont obtenu des voix Vankerbergen Patrick 6, Boulmier D. 1. Il y a 2 abstentions.

Est nommé responsable thermique Monsieur Verne Robert par 20 voix. Ont obtenu une voix chacun, Rumbeli J-C, Burger F. et Arza J.

L'assemblée est levée à 22 h 30.

J-C R



# AGENDA 1989 BUGGY 1/8 ME

## CHAMPIONNAT GESSIEN A THOIRY . PAYS DE GEX

13 mai - 15 juillet - 9 sept. - 30 sept.

### GRAND PRIX DE UDEN (INDOOR)

**On lâche les gaz pour aborder un «big camel jump» d'environ 1 mètres de haut,**

**Le décompte commence, Didier cale au départ et la meute est lancée**

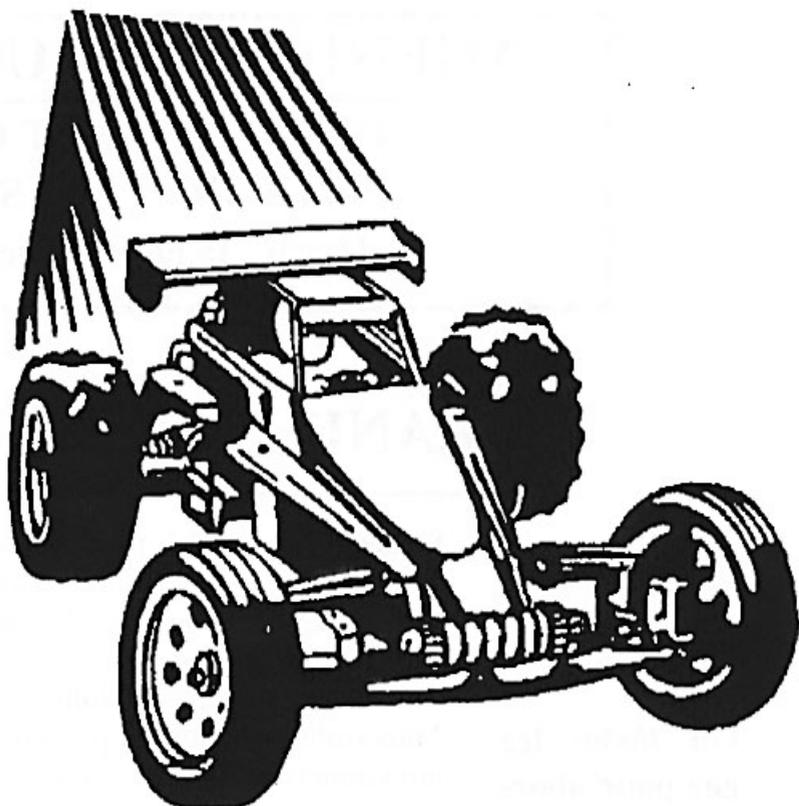
Samedi 7 heures 30, le team Micro Racing part en Hollande pour participer au grand prix de Uden. Après un parcours sans problème, enfin nous sommes en Hollande. Mais voilà, après un tel parcours nous aimerions bien nous reposer mais pratiquement tous les hôtels sont fermés le week-end et une chasse à l'hôtel commence. Puis un habitant bien sympathique nous montra la route jusqu'à un hôtel. Mais le problème cet hôtel n'est plus qu'un restaurant et il faut encore faire 4 kilomètres pour pouvoir enfin se reposer. Dimanche 22 janvier nous sommes sur les lieux de la course. Le club de Uden a préparé une piste superbe, tracé dans du sable d'un hippodrome on dirait une piste de supercross. Je fait démarrer mon buggy et vous emmènes pour un tour de circuits. On attaque une ligne droite de 60 mètres à fond, grand virage à gauche avec appuis relevés, épingle 180 gauche, petite accélération, droite 90, accélération à fond dans un petit bout droit et on lâche les gaz pour aborder un «big camel jump» de environ 1 mètres de haut, le buggy s'envole et passe cette double en une fois si la vitesse est assez éle-

vée, 180 droite avec saut extérieur, intérieur, droite à fond, 180 gauche, droite avec «table jump» passer en une fois, 90 gauche suivis d'un 180 droite, ligne droite de 7 mètres avec des «woops» très techniques il faut accélérer seulement dans le creux de la bosse pour enrouler le sommet ainsi on passe à une vitesse d'enfer, virage relever à 180 gauche, accélération petite droite très bosselée virage à 90 gauche et on rentre nouveau dans la ligne droite plein pot. Voilà le tracé de la piste pendant les essais, mais pendant la course le scénario ne sera pas le même car le circuit va très vite se dégradé. Les qualifs se passe assez bien pour Laurent Verne qui réussi le troisième temps, quand à Didier Boulmier envahi de questions par l'importateur Sudois(e) et leurs pilotes, il manque le départ de sa première manche, casse la deuxième et réussi la troisième et doit passer par les demi. François Piot (champ. suisse 4X2) finira deuxième de la catégorie 4x2. La finale, Laurent en troisième ligne, Didier en dernière ligne. Le décompte commence, Didier cale au départ et la meute est lancée, Laurent est en troisième position,

## THERMIQUE

Didier part avec un tour de retard. A la mi course Didier à refait son handicap et se bat pour la troisième place Alors que Laurent deuxième, doit regagner les stands pour réparer son échappement, puis c'est au tour de Didier d'avoir une panne d'accu, retour au stand. Pour les pilotes de l'AMCG les premières places s'envolent. Alors Didier décide de faire le spectacle et chaque tour il passe le «big camel jump» sous les cris des spectateurs. mais déjà la course se termine, et nos deux AMCG'S BOYS Laurent Verne et Didier Boulmier termine 8eme et 9eme. Mais Comme on dit en moto cross, dans le sable les «bataves» sont toujours devant. Je vous épargnerai le nom du vainqueur qui est hollandais et de plus c'était son anniversaire.

TURBO KID



---

### CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY THERMIQUE 1/8

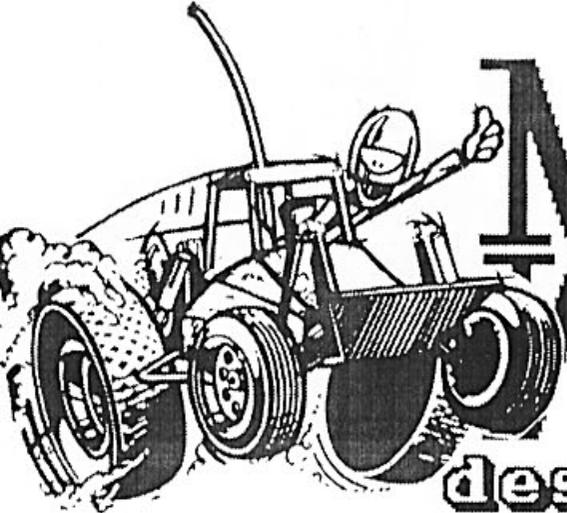
15 avril	Terrain Picco	1ère manche
17 juin	Terrain Picco	2ème manche
5 août	Terrain Picco	3ème manche
14 octobre	Terrain Picco	4ème manche
28 octobre	Terrain Picco	5ème manche

les 4 meilleures courses de chaque concurrent sont prises en compte pour le classement général final.

### CHAMPIONNAT SUISSE BUGGY THERMIQUE 1/8

22-23 avril	Pomy/Lausanne
6-7-mai	Schüpfen
27-28 mai	Langenthal
10-11 juin	Fribourg
1-2 juillet	Neuchâtel
26-27 août	Wohlen
23-24 septembre	Lucerne

17-20 AOUT GRAND PRIX EUROPEEN (EFRA)  
GENEVE (Bout du Monde )



# MIROIR MIBOIB

des buggys electriques

## 5 eme GRAND PRIX DE VERSOIX



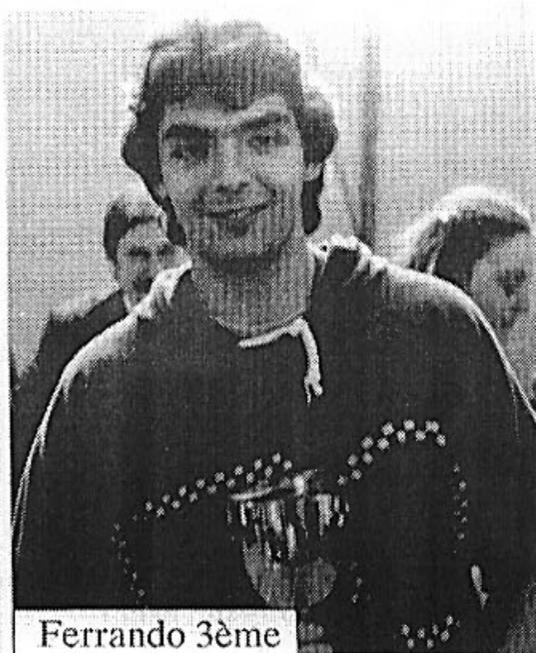
Farris 2ème



Blandin 1er



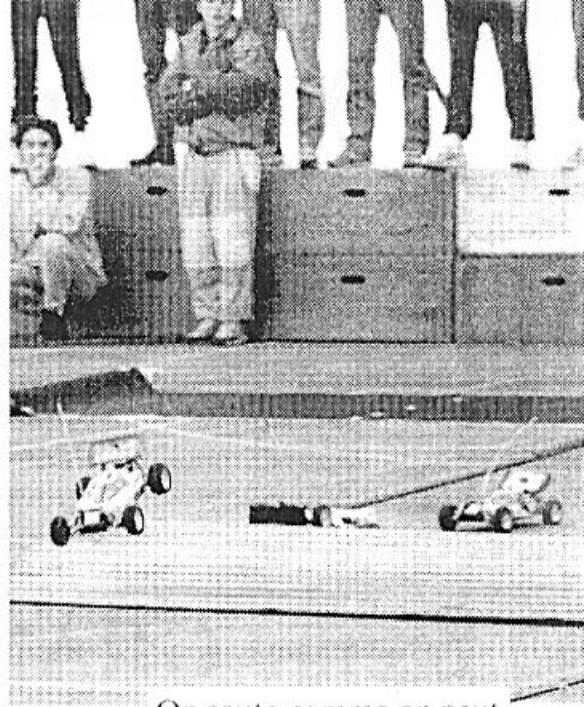
Jeannot à la remise des prix



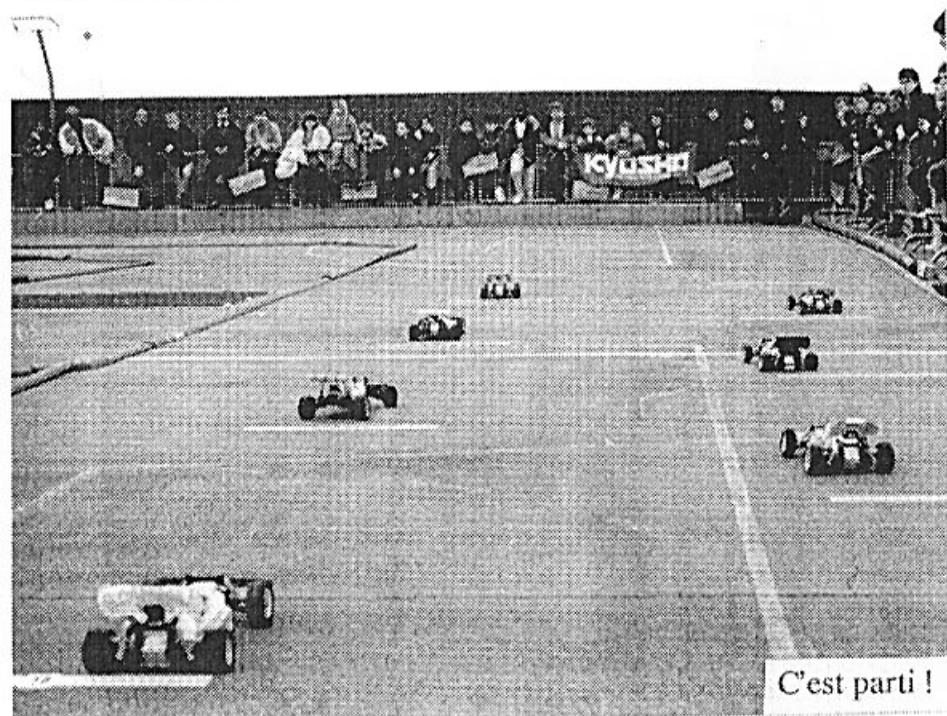
Ferrando 3ème



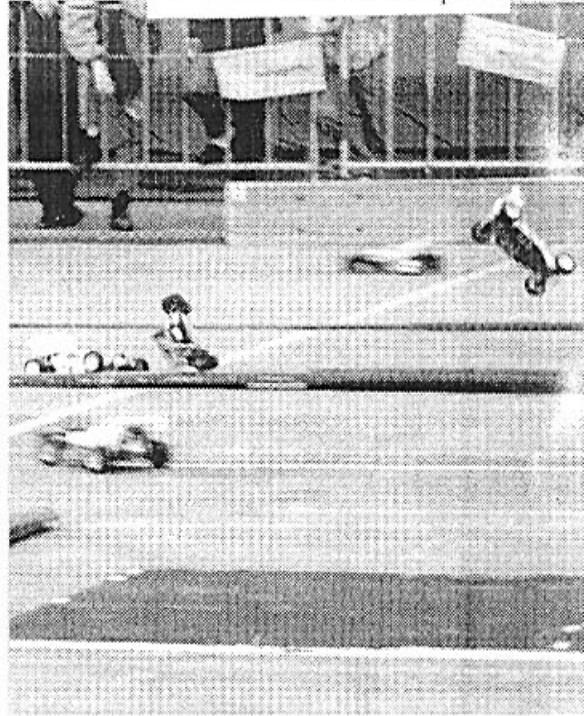
Les finalistes moins le vainqueur



On saute comme on peut



C'est parti !



Le peloton s'échellone déjà après un tour.



Au comptage le nouveau gérant du matériel.

## RECTIFICATIF

Sous la rubrique : Les accus, la numérotation des articles est :

2.1 à la place de 2.1.1.

2.2 à la place de 2.1.2.

L'article 2.1.3. n'existe plus.

L'article 2.2 est libellé comme suit :

2.2. Les accus sont : 6 éléments de 1,2 volts soit 7,2 volts et ampérages libres en tenant compte de l'article 2.1.

## LIEU DES COURSES DU CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/10 ELECTRIQUE

30 avril	Frontenex AMCG
21 mai	Grand Saconnex
25 juin	Versoix
30 juillet	Grand Saconnex
3 sept.	Frontenex AMCG
17 sept.	Versoix
1 octobre	Frontenex AMCG

## 5 me GRAND PRIX DE VERSOIX

C'est le 28 et 29 janvier que 68 pilotes "TTistes" 1/10 électrique se sont donné rendez-vous lors du 5<sup>em</sup> GRAND PRIX DE VERSOIX INDOOR.

La course a été organisé par le J.M.R.C.V. sous la bulle du Collège du Léman.

### LA PISTE

La piste avait une longueur d'environ 150 mètres, avec une largeur d'au moins 2,50 m. Le sol était une sorte de goudron et le balisage était en tuyau dur, mais pas cassant. Deux doubles-bosses (rectifiées depuis la course de l'an dernier) et une sorte de champs de mines effectués avec de la mousse faisait parties des principales difficultés de ce circuit. Au premier abord, la piste paraissait facile, mais après avoir fait quelques tours, on remarquait qu'elle était rapide et technique.

L'accueil des pilotes a été effectué par Messieurs Martin et Courvoisier qui distribuaient à chaque concurrent une enveloppe contenant un timing, les numéros de série et la fréquence personnelle de chacun d'eux. Le comptage était réalisé au moyen de puces électroniques et géré par le programme de Micro-Racing, tout ceci supervisé par Pablo ARZA et secondé par Messieurs SCHEFFRE et BLANCHARD, ainsi qu'à mi-temps par Messieurs COURVOISIER et GREGORI. Quant à la direction de course, elle était confiée à José ARZA.

La régie radio était confiée à Messieurs PASCAUD et CORBAZ qui devaient distribuer les radios et les puces à tous les concurrents avant le départ de leurs séries. Tous les pilotes devaient ensuite remettre leur radio et leur voiture à la régie et allaient ramasser les bolides de la série suivante. Les voitures étaient pesées et contrôlées par JEANNOT.

Quant à la buvette, pas de problème, elle était tenue par le Collège du Léman, que nous remercions vivement de nous avoir permis de réaliser cette course sur 2 jours.

### LES « FORCES » EN PRESENCE

Parmi les 68 pilotes inscrits, on pouvait noter une forte participation française

(environ 15 pilotes) avec Denis BLANDIN, actuel champion d'Europe, CHEN, champion de France 4x2, DUBOUT et bien d'autres. On pouvait noter la présence de Didier BOULMIER, champion d'Europe 1978 1/8<sup>ème</sup> TT ainsi que de Laurent VERNE, 3<sup>ème</sup> à ce mêmes championnats d'Europe et 8<sup>ème</sup> aux championnats du Monde 1988. Quant aux suisses, il y avait des bâlois, des fribourgeois ainsi que des lausannois et bien entendu, des genevois.

### LES STANDS ET LA COURSE

Dans les stands, on pouvait noter une forte participation de MID (chassis court ou long) et de YOKOMO. Un RC 10, trois CAT SCHUMACHER ainsi que le dernier LOSI "JRX-2" qui était là en exposition.

La course se déroulait en 4 manches de qualifications dont seul la meilleure comptait pour le classement. Il y avait des 1/4 et des 1/2 finales en une manche. Les finales se déroulaient sur 3 manches dont seules les deux meilleures étaient additionnées. Pour ce qui est des résultats des qualifications, sachez que c'est Denis BLANDIN qui réalisa la pôle en Modifié et ANTUNES en Standard.

### LES FINALES

Un classement vaut bien mieux qu'un long discours..... c'est pourquoi, je vous propose de vous reporter aux deux classements finaux de cette course pour vous faire une idée.

En Modifié, on voit la nette victoire de Denis BLANDIN (Mid Optima) se permettant même, lors de la 2<sup>ème</sup> manche, d'aller s'acheter du chocolat avec CHEN, plutôt que de courir, devant Tony FARRIS et Frédéric FERRANDO (les deux sur YOKOMO) et à la quatrième place VERNE L. (SCHUMACHER CAT), qui est remonté des 1/4 de finale avec une voiture qu'il ne connaissait pas et une radio à volant alors qu'il est habitué à une radio à manche.

En Standard, la victoire revient à Eric GARCIA (Mid Optima) devant Marcos ANTUNES (YOKOMO), Philippe

Dans les stands, on pouvait noter une forte participation de MID (chassis court ou long) et de YOKOMO.

Parmi les 68 pilotes inscrits, on pouvait noter une forte participation française

BLANCHARD ( Mid Optima ) et quatrième ALHADEF ( YOKOMO ).

#### LA REMISE DES PRIX

De superbes coupes récompensaient les meilleurs de chaque catégorie ainsi que divers lots, offerts par : LA COMMUNE DE VERSOIX, LA CAISSE RAIFESSEN, SPORT 137, LA CARROSSERIE BACCI, RESTAURANT D'AIGLE, KYOSHO SUISSE, TAMIYA et JEAN-NOT JOUETS.

#### CONCLUSION

Une super course, un timing respecté avec

un bilan pour les membres du J.M.R.C.V. plus qu'honorable, avec, en modifié, une deuxième place pour FARRIS et en Standard, une première place pour GARCIA et une troisième place pour BLANCHARD. Il faut noter aussi l'excellente dixième place du jeune CORBAZ.

Sachez que les organisateurs furent applaudis par tous les pilotes lors de la remise des prix pour avoir réussi à organiser une course sans problème. Alors, Messieurs les pilotes et Messieurs les organisateurs, mille bravos et à bientôt....

José ARZA A.M.C.G.

Philippe BLANCHARD

J.M.R.C.V.

## CLASSEMENT GENERAL STANDARD

---

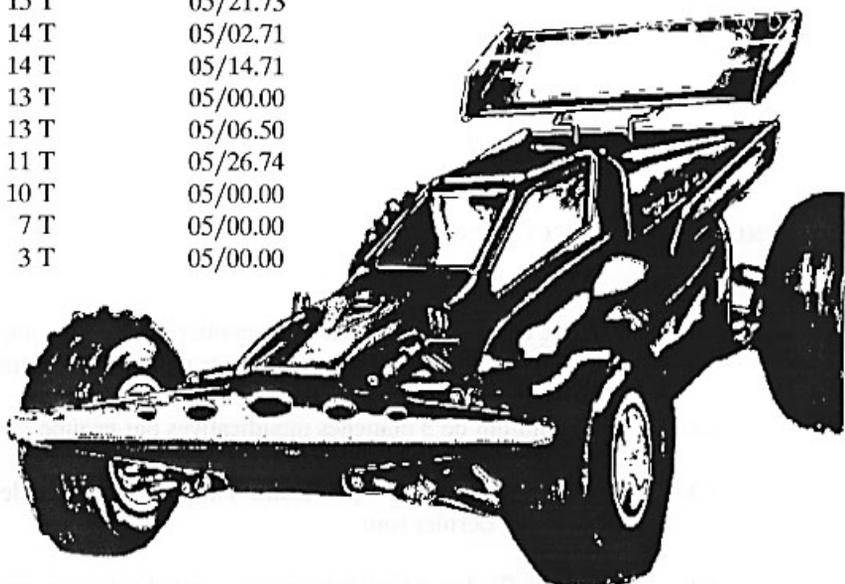
1	GARCIA E.	28 T	10/11.70
2	ANTUNES M.	28 T	10/18.05
3	BLANCHARD P.	28 T	10/25.30
4	ALHADEFF M.	27 T	10/11.90
5	DUCREST T.	27 T	10/25.65
6	REOCREUX A.	27 T	10/38.75
7	FLIEGER K.	27 T	10/43.00
8	CAMOLEETI A.	26 T	10/11.25
9	BRAUN D.	26 T	10/30.30
10	CORSAZ F.	10 T	10/00.00
11	BISATTI G.	12 T	05/09.68
12	SPYR T.	11 T	05/00.56
13	CARIAGE N.	11 T	05/19.83
14	HUGUENIN N.	11 T	05/22.99
15	VETTOREL R.	8 T	05/14.41
16	HELMER P.	3 T	05/00.00
17	FOL S.	0 T	05/00.00
18	PETER M.	0 T	05/00.00

## CLASSEMENT GENERAL MODIFIE

---

1	BLANDIN D.	33 T	10/15.30
2	FARRIS T.	32 T	10/07.70
3	FERRANDO F.	32 T	10/19.90
4	VERNE L.	32 T	10/36.65
5	VANKERBERGHEN A.	31 T	10/19.50
6	CANTELOUBE N.	30 T	10/10.15
7	MAURER M.	30 T	10/14.45
8	DUBOUT G.	30 T	10/21.30
9	BOULMIER D.	26 T	10/00.00
10	CHEN T.	7 T	10/00.00
11	DURUSSEL D.	15 T	05/08.57

12	LOCHER G.	15 T	05/15.56
13	MAGNIN C.	15 T	05/22.83
14	BADER M.	15 T	05/30.02
15	WIESSLER D.	14 T	05/05.90
16	MARTIN F.	14 T	05/06.00
17	PEROLINI S.	14 T	05/09.10
18	GRENIER F.	14 T	05/10.91
19	MANAUT A.	14 T	05/15.13
20	DE SOUSA V.	14 T	05/32.83
21	BALTEN SPERGE E.	13 T	05/05.49
22	SCHAFFNER M.	13 T	05/11.55
23	BIRRER E.	12 T	05/16.27
24	CHABERT A.	2 T	05/00.00
25	PRATI S.	15 T	05/21.73
26	BREI F.	14 T	05/02.71
27	ETZENBERGER P.	14 T	05/14.71
28	MAURIN JP.	13 T	05/00.00
29	CHRISTEN P.	13 T	05/06.50
30	MYLONAS A.	11 T	05/26.74
31	SCHEFFRE P.	10 T	05/00.00
32	POSNIC T.	7 T	05/00.00
33	VASSALOT V.	3 T	05/00.00
34	BILAT PA.		
35	WEBER M.		
36	EGGER P		
37	SWICKY C.		
38	HOEBRECHTS P.		
39	WICKY G.		
40	CHIRICHIELLO M.		
41	GEMES R.		
42	CARNAL A.		



## BUGGY ELECTRIQUE 1/10 LES NOUVEAUX REGLEMENTS

Les 3 clubs genevois qui organiseront le championnat genevois 1989 de buggy 1/10, se sont réunis pour mettre au point les règlements de course.

Les règles qui avaient été élaboré en grande partie en 1987 et légèrement modifiés en 1988 ont reçu un lifting presque total.

Il a été tenu compte des difficultés rencontrés lors du championnat 1988 et aussi de l'évolution technique que l'on constate chez les fabricants de buggy.

Nous vous conseillons vivement de pren-

dre connaissance de ces nouveaux règlements que vous trouverez dans les pages suivantes de ce journal.

En espérant qu'ils conviendront à une majorité de participants, à défauts de plaire à tous, nous restons néanmoins à la disposition de chacun d'entre-vous pour discuter de point qui ne serait pas claire, le cas échéant.

AMCG  
JMRCV  
ERMCGS

*Prochaine assemblée du club : mercredi 5 avril 20 h30 Brasserie du Lignon*

# DEROULEMENT DES COURSES

## ELECTRIQUES 1/10

### GENERALITE

- A Peuvent participer au championnat genevois, tous concurrents possédant un buggy à l'échelle 1/10 électrique, correspondant au présent règlement.
- B Deux catégories sont à disposition :
1. Modifié : ouverte à tous
  2. Standard : ouverte à tous, sauf aux 20 premiers du classement général de la catégorie " Modifié ", ainsi que les 5 premiers et les vainqueurs d'au moins une manche en catégorie " Standard "

### 1.PROGRAMME DE COURSE

- 1.1. Chaque course sera annoncée de manières détaillées auprès des magasins spécialisés et des différents clubs. L'horaire est à déterminer par le club organisateur.
- 1.2. Un minimum de 3 manches qualificatives par groupe seront organisées.
- 1.3. Toutes les manches de qualification auront une durée de 5 minutes plus le temps nécessaire pour terminer le dernier tour.
- 1.4. Les demi-finales et les finales se courront chacune sur une ou plusieurs manches de 5 minutes plus le temps nécessaire pour terminer le dernier tour
- 1.5. Le temps compris entre la fin des demi-finales et de la finale, sera de 20 minutes minimum, sauf indication contraire des organisateurs.
- 1.6. Le directeur de course et les responsables électrique des clubs sont annoncés aux concurrents au début de la compétition.

### 2.FINANCE D'INSCRIPTION

- 2.1. Chaque concurrent s'inscrit sous le nom d'un club au maximum. Durant toute la saison.
- 2.2. La finance d'inscription est fixée à Frs. 15.- et est payée au club organisateur par le concurrent lors du contrôle technique. Pour les membres du club organisateur la finance sera de Frs 5.-

### 3.CONTROLE TECHNIQUE

- 3.1.1 Avant la course, chaque concurrent doit présenter au contrôle la voiture qui participera à la course du jour considéré.
- 3.1.2. La voiture doit être conforme au règlement technique. Si une voiture ne correspond pas au règlement, le concurrent ne sera pas admis à courir. Le concurrent ne sera pas admis à prendre le départ d'une manche tant que sa voiture ne sera pas conforme.
- 3.1.3. Le contrôle technique doit en outre comporter une vérification de la fréquence radio de l'émetteur.

- 3.1.4. Le directeur de course peut demander à n'importe quel moment le contrôle de toute voiture participant à la course, sans avoir à justifier cette intervention.
- 3.1.5. La course débute officiellement pour chaque concurrent dès que sa voiture a passé le contrôle technique avec succès.
- 3.1.6. Le contrôle technique doit être effectué par un membre du club organisateur. En cas de litige, un comité composé des responsables électrique de chaque club tranchera ( au maximum 1 responsable par club).

### **3.2.CONSIGNE DES EMETTEURS**

- 3.2.1. Lors du contrôle technique, les émetteurs de tous les concurrents sont saisis et placés sous la surveillance des officiels de la course.
- 3.2.2. Les émetteurs seront restitués après la dernière arrivée du jour. Avec l'approbation du directeur de course, un émetteur peut être rendu au concurrent quittant le lieu de la manifestation et qui ne reviendra pas le même jour.
- 3.2.3. Lorsque les émetteurs ne sont pas en service pour une course, ils doivent être éteints et être toujours à la consigne. Les officiels de la course doivent veiller à ce que les émetteurs soient immédiatement déposés à la fin d'une manche.
- 3.2.4. Tout émetteur de réserve sera soumis aux conditions pré-citées.
- 3.2.5. Deux paires de quartz par pilote est obligatoire.

### **4.DIRECTIVES DE COURSE**

- 4.1.1. 3 minutes minimum doivent séparer une manche de la suivante.
- 4.1.2. Le départ d'une manche est effective lorsque le starter a levé la drapeau ou au retentissement du klaxon.
- 4.1.3. Si une manche doit être recourue, le moment du départ se fera sur l'ordre du directeur de course.
- 4.1.4. Chaque conducteur est responsable de sa voiture.
- 4.1.5. Tous les participants s'engagent à respecter en tout point les directives du directeur de course et le règlement s'y rapportant.
- 4.1.6. Aucune intervention mécanique sur la voiture n'est autorisé sur la piste sous peine de pénalité.
- 4.1.7. Chaque voiture doit passer la ligne d'arrivée par ses propres moyens, sinon le dernier tour ne comptera pas.
- 4.1.8. Les pilotes ont l'obligation d'officier comme ramasseur pour la manche suivant celle où ils sont inscrit.

### **4.2.CAUSE DE PENALITE**

Les infractions suivantes se verront sanctionnées d'un tour de pénalité:

- 4.2.1. Si l'on coupe intentionnellement les virages.
- 4.2.2. Si un concurrent fait un départ prématuré ( faux départ ), la course continue et le conducteur fautif est pénalisé d'un tour.

## ELECTRIQUE

- 4.2.3. Si la voiture est réparée sur la piste.
- 4.2.4. Si la voiture est poussée jusqu'à la ligne d'arrivée et si l'on change d'accus pendant la manche.
- 4.2.5. En cas de comportement anti-sportif.
- 4.2.6. En cas de non observation des ordres donnés par les officiels de la course.
- 4.2.7. Si un pilote ne se trouve pas à son poste de ramassage.

Les infractions suivantes sont sanctionnées de l'annulation de la meilleure manche éliminatoire du concurrent fautif ou de son classement final :

- 4.2.8. Tout conducteur qui n'aura pas rendu son (ses) émetteur(s) avant le départ de la manche suivante.
- 4.2.9. Tout concurrent qui fera rouler sa voiture en dehors de la piste pendant une manche ou une finale à laquelle il ne participe pas.
- 4.2.10. Tout concurrent qui change de fréquence sans autorisation du directeur de course

Toutes les infractions doivent être annoncées à la direction de course

## 5. RESPONSABILITE

- 5.1. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage créé par un concurrent à des tiers.
- 5.2. Chaque concurrent est responsable de son matériel.

## REGLEMENT TECHNIQUE

### Les modèles

- 1.1. Echelle des modèles 1/10, 4 roues motrices et 2 roues motrices confondues.
- 1.2. Dimensions de la voiture: Longueur hors tout maximum 460 mm. Largeur hors tout maximum 250 mm. Hauteur hors tout maximum avec ressort entièrement comprimés 200 mm.
- 1.3. Poids minimum buggy 2 roues motrices 1,360 kg Poids minimum buggy 4 roues motrices 1,600 kg.
- 1.4. Toutes les voitures doivent être munies d'une carrosserie en plastique peinte ou d'une carrosserie tubulaire. Un trou de 7 mm. de diamètre, pour la puce de comptage est nécessaire.
- 1.5. Les voitures ne doivent comporter aucune partie dangereuse pouvant blesser quelqu'un ou endommager d'autres véhicules
- 1.6. Toutes les voitures doivent être équipée d'un pare-chocs. Le pare-chocs doit être soit en plastique souple, soit en caoutchouc. Les bords du pare-chocs doivent être arrondis. Epaisseur min. 1,5mm.

### Les accus

- 2.1.1. Seuls est autorisé, l'utilisation des accus Ni Cad (Sub C). Chaque élément doit avoir une tension nominale de 1,2 volt et un diamètre de 23 mm, une longueur de 43 mm, plus les tolérances de fabrication.
- 2.1.2. Les accus autorisé sont : 6 éléments de 1,2 volts soit 7,2 volts et ampérages libres en tenant compte

de l'article 2.2.1

- 2.2.3. Exemples d'accus autorisés: Kyosho Racing Battery, Tamiya Racing Pack, Orion Power, Orion Racing, THunder Tiger Super Battery, Sanyo SC, SRC.

Exemples d'accus interdits : Shinwa 1800, Tamiya EX 1700, Snyo KR 1700 SCE, Varta 1400, Sanyo KR-1300 SC, etc...

- 2.3. Les accus ne peuvent être ni chargés, ni changés pendant une manche.

**Le moteur**

3.0. CLASSE STANDARD

- 3.1. Les moteurs seront non ouvert avec l'extrémité fixée en permanence. Seuls des moteurs de dimensions « OS » peuvent être utilisés, les dimensions hors tout maximum du moteur sont : diamètre 36 mm., longueur 50 mm. sans les cages des paliers ni les axes. Longueur de l'armature est de 23 mm. maximum +/- les tolérances accordées pour chaque dimensions.

Aucune modifications comme : re-timing, re-équilibrage, collage à l'époxy, roulements à billes ne sont pas autorisés.

Le nombre de bobinages est libre

Le cobalt et autres terres rares sont interdites.

- 3.1.1. Un condensateur de déparasitage est obligatoire.

3.2. CLASSE MODIFIE

- 3.3. Le moteur est libre mais il doit être dans la catégorie type «540». Dimensions: diamètre 36 mm. et longueur 50 mm., sans les cages des paliers ni les axes. Les aimants au Cobalt et autres terres rares sont interdites. Le reste, bobinage, réglage, etc., est libre.

- 3.3.1. Les condensateurs de déparasitage sont obligatoires.

4.0. PNEUS

- 4.1. Il est interdit d'ajouter, des clous ou des picots durs. Il ne doit pas y avoir de particules métalliques ou plastiques dans les pneus.

Les organisateurs peuvent en tout temps modifier tout ou partie de ce règlement et restent seuls juges pour toutes décisions ne figurant pas dans le présent règlement.

**Auto Model Club de Genève**

**Jeannot Mini Racing Car Versoix**

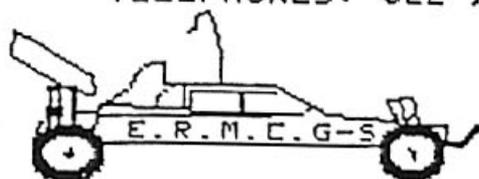
**Electrique Radio Modèle Club Grand-Saconnex**

**Mars 1989**

<b>DATES DES COURSES DU</b>	30 avril	Frontenex AMCG
<b>CHAMPIONNAT ELEC-</b>	21 mai	Grand Saconnex
<b>TRIQUE BUGGY 1/10</b>	25 juin	Versoix

# ELECTRIQUE RADIO MODELE CLUB GRAND-SACONNEX

MICHEL MAURER 14, CH. TAVERNEY 1218 GRAND-SACONNEX  
TELEPHONES: 022 / 98.97.65, M. MAURER, PRESIDENT  
29.06.83, D. DURUSSEL, VICE-PRESIDENT



RESULTATS 4ème MANCHE DU CHAMPIONNAT GENEVOIS 1/12e PISTE DU 25.02.89.

CLASST	NOM	PRENOM	VOITURE	TOURS	TEMPS	POINTS
01	NEIDHART	Philippe	AYK	34	8'09"	50
02	FARRIS	Tony	CORALLY	30	8'05"	40
03	VANKERBERGHEM	Alain	AYK	28	8'02"	35
04	ARZA	Pablo	CORALLY	28	8'10"	30
05	FERRANDO	Frédéric	KAWADA	28	8'12"	25
06	MYLONAS	Alexis	KAWADA	28	8'20"	22
07	ARZA	José	CORALLY	27	8'07"	20
08	SCHEFFRE	Patrick	CORALLY	22	8'00"	18
09	MAURER	Michel	AYK	27	8'19"	15
10	MAURIN	Jean-Pierre	AYK	23	8'01"	12
11	CHARRIERE	Sandra	AYK	23	8'30"	11
12	SCHOUCHANA	Guy	AYK	22	8'15"	10
13	BLANCHARD	Philippe	CORALLY	22	8'18"	09
14	ALHADEFF	Michel	AYK	20	8'00"	08
15	CAMOLIETTI	Alex	ASSOCIATED	20	8'02"	07
16	VANKERBERGHEM	Patrick	AYK	00	8'00"	06
17	LUDE	Michel	AYK	20	8'01"	05
18	BURGER	Frédéric	AYK	09	8'00"	04
19	SCHWERI	Yannis	AYK	09	8'00"	03
20	GARCIA	Eric	KAWADA	03	8'00"	02
21	GREGORI	Jean-Luc	AYK	03	8'00"	01
22	COURVOISIER	Bernard	CORALLY	00	8'00"	01
23	LUDE	Gustave	SG PROSSO	09	8'00"	01
24	DUCREST	Cédric	AYK	00	8'00"	01

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT GENEVOIS 1/12e PISTE

RANG	NOM	PRENOM	VOITURE	M.1	M.2	M.3	M.4	TOTAL
01	NEIDHART	Philippe	AYK	30	50	50	50	180
02	FARRIS	Tony	CORALLY	35	35	35	40	145
03	FERRANDO	Frédéric	KAWADA	40	22	09	25	96
04	VANKERBERGHEM	Patrick	AYK	22	40	25	06	93
05	MAURER	Michel	AYK	25	25	22	15	87
06	PEROLINI	Stéphane	KAWADA	50	06	30	00	86
07	VANKERBERGHEM	Alain	AYK	20	18	12	35	85
08	MYLONAS	Alexis	KAWADA	00	20	18	22	60
09	DURUSSEL	Dominique	AYK	18	30	07	00	55
10	ALHADEFF	Michel	AYK	12	09	15	08	44
11	ARZA	Pablo	CORALLY	09	01	01	30	41
12	MERGUIN	Alain	AYK	00	00	40	00	40
13	SCHEFFRE	Patrick	CORALLY	00	01	20	18	39
14	GARCIA	Eric	KAWADA	15	08	08	02	33
15	ARZA	José	CORALLY	01	03	03	20	27
16	SCHWERI	Yannis	AYK	07	15	01	03	26
17	SCHOUCHANA	Guy	AYK	02	11	00	10	23
17	LUDE	Michel	AYK	11	07	00	05	23
19	MAURIN	Jean-Pierre	AYK	00	00	10	12	22
19	CHARRIERE	Sandra	AYK	00	00	11	11	22
21	BURGER	Frédéric	AYK	06	05	02	04	17
21	CRAUSAZ	Yann	AYK	05	12	00	00	17
23	DE SOUSA	Victor M.	KAWADA	08	02	06	00	16
24	BLANCHARD	Philippe	CORALLY	00	04	01	09	14
25	CORBAZ	Frédéric	CORALLY	10	01	01	00	12
26	COURVOISIER	Bernard	CORALLY	00	10	00	01	11
26	DUCREST	Cédric	AYK	04	01	05	01	11
28	CAMOLIETTI	Alex	ASSOCIATED	00	00	01	07	08
29	GREGORI	Jean-Luc	AYK	01	00	04	01	06
30	LUDE	Gustave	SG PROSSO	03	01	00	01	05
31	BISATTI	Gilbert	AYK	00	00	01	00	01